

COMMUNE DE MAMETZ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Mametz, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame Laurence FENES LALOY, maire, à la suite d'une convocation adressée par Madame le Maire le premier décembre deux mille vingt-trois. La séance a été publique.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de dix-neuf, il a été procédé conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Hélène MITHIEUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à la secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil, Monsieur Pascal MARANGONY, secrétaire général de mairie qui assistera à la séance mais sans participer à la délibération.

DCM2024/1 - ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération référencée DCM2017/23 du 9 juin 2017 émettant un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire de 2017,

Vu la délibération référencée DCM2020/7 du 10 février 2020 émettant un avis favorable au maintien de cette organisation,

Vu le courrier du directeur académique des services de l'Education Nationale daté du 5 janvier 2024 sollicitant l'avis du conseil municipal quant à la reconduction ou modification de l'organisation du temps scolaire,

Vu l'avis unanime du Conseil d'Ecole lors de sa réunion du 13 février 2024 pour la reconduction de l'organisation du temps scolaire actuelle à raison de 4 journées complètes les lundi, mardi, jeudi et vendredi,

Décide par 15 voix pour et 4 abstentions de solliciter le maintien de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

DCM2024/2 - ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION SUR LES ENJEUX ECOLOGIQUES TERRITORIAUX

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal,

Vu la décision du 11 décembre 2023 de la Commission Permanente du Conseil Départemental d'octroyer à la Commune une aide financière au titre de la programmation 2023 du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux de 4 269.52 euros pour la réalisation du projet de valorisation d'un espace biodiversité - création de mare pédagogique,

Considérant que cette subvention ne pourra donner lieu au versement d'un premier acompte de 50% à la Commune, qu'après acceptation de cette dernière par l'organe délibérant de la Commune,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité de ses membres,
D'accepter la subvention du Département.

**DCM2024/3 - AUTORISATION DU COMPTABLE POUR PROCEDER A UNE ECRITURE POUR
INTEGRER EN INVESTISSEMENTS DES TRAVAUX EN REGIE EXECUTES EN 2022**

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal,

Considérant la possibilité de transférer en section d'investissement des travaux en régie exécutés en 2022 concernant les travaux de réhabilitation de 2 logements locatifs chemin des ruelles,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité de ses membres,

D'autoriser le comptable à passer une écriture d'ordre non budgétaire se concrétisant en débit au compte 2188 et en crédit au compte 1068 un montant de 50 000 euros correspondant à l'état ci-joint annexé à la présente.

**DCM2024/4 - ACQUISITION D'UN EPANDEUR DE SEL ET ETABLISSEMENT D'UNE CONVENTION
POUR LA PARTICIPATION D'UN AGRICULTEUR**

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal,

Considérant que le tracteur de la commune est vieillissant, et la nécessité d'acquérir un épandeur pour le sel de déneigement,

Considérant la possibilité pour la commune de passer une convention avec un agriculteur pour qu'il participe aux opérations de déneigement,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité de ses membres,

D'autoriser Madame le maire ou son représentant à procéder le cas échéant à l'acquisition d'un épandeur, et à négocier et passer une convention pour la participation d'un agriculteur au déneigement.

**DCM2024/5 - COMPTE RENDU DECISION DU MAIRE CONCERNANT LE TRANSFERT DE CREDITS
EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal,

Vu la possibilité pour le maire dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 de pouvoir procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des charges de personnel, dans la limite de 7.50% du montant des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant que les crédits imputés au compte 1641 étaient suffisants pour faire face au remboursement du capital des emprunts, mais qu'il a été nécessaire de passer une écriture comptable pour annuler le montant d'un dépôt de garantie suite la résiliation d'un bail générant une insuffisance de crédits au chapitre 16, et la nécessité de procéder à un transfert de crédits,

Prend acte et approuve la décision de transfert de crédits de 700 euros du compte 2135 vers le compte 1641.

DCM2024/6 - RECONDUCTION DE L'AIDE AUX PRIMO-ACCEDANTS POUR L'ANNEE 2024

Depuis sa mise en œuvre en 2017, l'aide à l'accession à la propriété de la CAPSO a permis d'accompagner plus de 585 ménages dans l'acquisition de leur première résidence principale.

En 2023, 33 communes ont décidé de s'associer à cette action permettant à 16 ménages de bénéficier du dispositif.

Le futur Programme Local de l'Habitat confirme la pertinence d'une aide à l'accession à la propriété pour les jeunes ménages notamment dans un contexte de forte tension du marché de l'immobilier privant certains candidats de la possibilité d'acheter leur première résidence principale. Les difficultés d'accès au crédit immobilier se sont d'ailleurs traduites en 2023 par une sous consommation de l'enveloppe dédiée aux jeunes ménages. L'approbation du PLH permettra en 2024 de réinterroger le périmètre, et les modalités d'octroi et de mise en œuvre de cette aide à l'accession.

Dans l'attente, toujours pour permettre aux primo-accédants de bénéficier d'un soutien, il est proposé de reconduire, pour 2024, cette aide à l'accession à la propriété destinée aux primo-accédants pour un an en conservant les mêmes critères.

Concernant la réalisation de travaux d'un montant de 4 000 € HT, il est proposé de recentrer les travaux éligibles aux priorités nationales et locales. Ces travaux devront être réalisés par des professionnels du bâtiment pour la fourniture, la pose et la mise en œuvre des équipements et matériaux.

Les critères d'octroi de l'aide sont conservés :

- Ne jamais avoir été propriétaire ;
- Être âgé de 30 ans au maximum ;
- Acheter un bien achevé avant 1948 ;
- Réaliser des travaux d'amélioration de 4 000 € HT minimum ;
- Acquérir le bien dans une commune participant au dispositif par un abondement de cette subvention d'un montant minimum de 2 000 €.
- Et de maintenir l'enveloppe financière de 200 000 € par an (soit 50 dossiers).

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les dispositions suivantes :

- D'abonder la subvention aux primo-accédants de la commune répondant aux critères de l'aide,
- Fixer le montant de la subvention à 2000 € par logement pour 5 dossiers
- Valider l'éligibilité des dossiers des acquéreurs ayant signé leur acte de vente à partir du 1/01/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver ces propositions.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur Philippe MACHEN, premier adjoint au maire fait le point sur les chapitres communication et finances :

Monsieur MACHEN engage avec l'Assemblée le débat d'orientation budgétaire en dressant les différents travaux, actions et opérations d'investissement menés ou engagés depuis le début de la mandature en rappelant les actions à opérer cette année avec notamment l'importante opération d'investissement engagée concernant l'aménagement de la R.D.130 suite à l'appel d'offres lancé en fin d'année 2023.

La situation financière de la commune est examinée et le conseil arrête un accord de principe pour engager le cas échéant en accord avec l'association Saint Waast l'acquisition de la salle paroissiale au prix de 50 000 euros.

Dossiers en cours		2024 Budget			
Eglises Crecques	Dom				
Eglises Marthes	Dom				
Parcelle ex-Deleheede	Dom				
Liste PROGRAMME					
Dévelop fleurissement	Sandy		5		
Troc'plante	Sandy				
Chemin de randonnée (QR Code)	Sandy	Pays d'art et d'histoire			Svce numérique de la CAPSO
Réserve foncière	Philippe			90 cf onglet terrain	
Jardins partagés	Sandy				
Informatique pour tous					
Parcours santé	Sandy				
Club des aînés	Laurence				
Centre aéré petites vacances	Hélène				Gaëlle Mazure
Conseil municipal Jeunes	Hélène	ABANDON			Pas de candidat
Skate-Park	Hélène - Sandy				
Journée Sport/nature	Sandy				
Entretien Voiries	Dom	Entretien	40 cf dominique		
Trottoir Crecques	Dom				
Trottoirs S Marthes (achat bande terrain)	Dom	Ingéo+Trvx-	610	Sub	251 Dossiers Mairie\Dossiers 2024\RD 130\Prevision budgétaire MMU.xlsx
Ex-Presbytère Mametz	Dom				
Vestiaire arbitre Foot	Dom				
BBC école maternelle	Dom	Etude	50		
Panneau information numérique	Philippe				
HORS PROGRAMME PRIORITAIRE					
Sécurité routière	Laurence-Ph	Radar pédagogique			
Sécurité "administrative" DTA-Produits-PPN	Pascal				
Sécurité "informatique"	Philippe-Pascal-Guy		10		
Sécurité incendie	Laurence-Ph	Poteaux et	40		
Téléphone			0		Dossiers Mairie\Dossiers 2024\Telephonie\Téléphonie.xlsx
Formation du personnel			5		
Petit outillage			5		
Espace multigénérationnel	Hélène-Sandy		30	Sub	23 Dossiers Mairie\Dossiers 2023\Esp multigéné\Budget prevision.xlsx
Trottoir rue du Moulin	Dominique		5		
Trottoir rue d'Enguinegatte	Dominique		10		
Sauvagine : Accès + parking	Dominique		20		
Clôture chemin des Becques	Dominique		1.5		
Réparation cloche Mametz	Dominique		0		
Chgt velux local couture	Dominique		1		
Réparation clôture Marais Crecques	Dominique		2		
Passage numérotation métrique	Philippe		7.6		La poste passera le 27 février dans les rues
Chgt fournisseur gaz	Dominique	Calot	10		
Distributeur/sel tracteur	Dominique		5		cf T.Laloux
Etude géothermie	Philippe		50	Sub	40 Dossiers Mairie\Dossiers 2024\Géothermie\GEOTHERMIE.docx
Téléphonie	Philippe		0		
Porte église Crecques	Dominique	?			
Achat Salle Paroissiale	Laurence		50		Dossiers Mairie\Dossiers 2024\Salle Paroissiale\Salle paroissiale.xlsx
Mise aux normes elec	Dominique		10		
Porte entrée Millénium	Dominique		10		
Poubelles sauvagine	Dominique		2		
Trvx école	Dominique		10		Finances\Budget par secteur.xlsx
Caméras	Laurence		5		
Colombarium	Dominique		7		
		TOTAUX	1091.1	K€	

COMPTE RENDU ET INFORMATIONS DIVERSES DES ELUS

→ Monsieur Philippe MACHEN, premier adjoint au maire prend la parole.

Communication

Commission Communale Impôts Directs : réunion le samedi 23 mars à 9 H 30

Réunion Budget primitif samedi 30 mars à 9 H

Prochaine réunion de CM le jeudi 11 avril à 19 H 45 pour le vote du budget primitif.

CBD : facturation jusqu'au 15 février

Nous avons réceptionné les clés le 21 février ; une visite avec un candidat est programmée le 23 février à 9 H avec Mme le Maire et moi-même.

Election européenne le 9 juin : Muriel établira le roulement pour la tenue des bureaux de vote.

→ Madame Hélène MITHIEUX, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, de la Jeunesse et de la Culture rend compte à l'assemblée :

Ecole : Concernant les rythmes scolaires, revotés tous les trois ans, le conseil municipal s'est exprimé (15 pour, 4 contre) pour la reconduction de la semaine à quatre jours, soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Suite aux difficultés rencontrées pour l'encadrement en cantine des enfants de moins de trois ans (impossibilité pour les agents d'être auprès de chaque tout petit en permanence), il a été redit que les enfants sont acceptés en restauration scolaire seulement à partir de 3 ans.

Mme le Maire propose une réflexion concernant l'acceptation de nouveaux enfants non mametziens à l'inscription à l'école des Tilleuls s'ils ne sont pas d'attaches sur la commune (grands-parents, nounou, garderie ou fratrie déjà inscrit). M. Everaère, directeur de l'école, attend une décision afin de pouvoir renseigner les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans les mois prochains.

Un devis actualisé pour la réalisation de la mare pédagogique a été reçu. Le montant s'élève à 3874€. Il comprend la totalité de la réalisation dont l'encadrement technique et pédagogique (plantation des végétaux avec les élèves de l'école des Tilleuls). Nous espérons pouvoir réaliser ce projet durant le deuxième semestre 2024.

Jeunesse : pour la session CLEA 2024, deux artistes ont été rencontrés sur la commune de Mametz : M. Alessio Orrù sollicité par M. Everaère pour un projet avec la classe de CM1, et Mme Diane Rabreau sollicitée par Mme Mithieux pour un projet avec les ados et jeunes adultes.

Journées récréatives des vacances d'hiver sur le thème des Petits Peintres en Herbe, avec la présence de Mme Devigne, peintre mametzienne. Chaque enfant va réaliser un tableau qui sera exposé lors de l'expo peinture du 17 mars.

Culture : deux visites « Projétons-nous à Crecques » sont en cours de réalisation (16 et 23 février) : circuit pédestre commenté et illustré par des archives photo et vidéo projetées sur les bâtiments. Organisées, documentées et racontées par l'Agence d'Urbanisme (Pays d'Art et d'Histoire) de St-Omer.

→ Mme Provence Vanessa, Conseillère Déléguée des Aînés rend compte à l'Assemblée :

PROGRAMME ANTI CHUTE

Le 9 février dernier, nous avons finalisé les séances du premier groupe du programme ANTI CHUTE, globalement, il y a une évolution positive, la plus flagrante est une nette amélioration de l'équilibre pour chacun. Selon le bilan effectué en fin de parcours, le programme a eu des bénéfices psychologiques pour l'ensemble des bénéficiaires. Nous avons eu également des retours pour améliorer le contenu du programme, notamment avec plus de notions sur l'aménagement du cadre de vie à domicile, que nous prendrons bien évidemment en considération lors du lancement du deuxième programme anti chute.

Une réunion d'information a eu lieu le Vendredi 23 février dernier à la salle du Millénium. Nous y avons compté une trentaine de personnes. Des inscriptions ont lieu directement sur place avec Louise Holuighe, coordinatrice de la Maison Sport et Santé de l'Audomarois. Nous avons à ce jour comptabilisé 17 nouveaux membres.

Je définirai ces prochains jours avec l'aide de Mme Le Maire les futures dates du programme afin de relancer le deuxième programme au sein du village.

Pour tout renseignement ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec moi au 07.60.48.44.50 ou par e-mail nanouck19@gmail.com.

ATELIERS INFORMATIQUES

Le programme ANTI CHUTE étant bien lancé, j'aimerais dans la mesure du possible, créer des ateliers informatiques dédiés aux aînés de la commune. Cela peut leur être bénéfique pour favoriser leur inclusion numérique et renforcer leur autonomie. Une formation de base sur des séances qui pourrait commencer par une simple formation d'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou même d'un smartphone. Des formations concernant les sujets tels que la navigation sur internet, l'envoi ou réception d'un e-mail et même les risques que nous pouvons rencontrer sur internet. Il s'agirait d'un soutien individualisé aux participants.

REPAS DES EMPLOYÉS ET AINÉS

J'aimerais également pour le repas des employés ainsi que le repas des aînés, pouvoir faire un sondage auprès de nos équipes et de nos aînés afin de leur donner la possibilité de donner leurs idées pour l'organisation de ces événements.

→ Madame Marie-Line TALLEUX, adjointe aux fêtes, cérémonies et associations rend compte :

- En tout premier, MERCI à tous les bénévoles et en particulier à Valérie et Hélène qui ont assuré l'Arbre de Noël et les Vœux du maire.
- Nous avons inscrit à une formation d'artificier, fin mars, 2 Bénévoles : Rémi COHEZ & Romain PLATEEL conformément à la réglementation préfectorale.
- Suite à la démission de Mme HANNOTEL Nathalie, une AG Extraordinaire a été organisée le 25 janvier dernier, une nouvelle présidente a été élue. Il s'agit de Ludivine PORCQ.
- Pour information : il y a 12 manifestations inscrites au calendrier, à organiser par l'association des Fêtes dont vous faites tous partie !
- La 1^{ère} : le Théâtre avec la troupe « Chés Patoijeux » **samedi prochain, 24/02/2024** (ouverture des portes 19H) au profit du CCAS. RDV à 11H salle du Millénium pour la mise en place du Bar et des chaises. Nombre de réservation : 100 à ce jour.
- La 2^{ème} : L'exposition PEINTURE du 17 mars.
- La 3^{ème} : La chasse aux œufs, le 31 mars. RDV 10H20.
- Pour le 13 juillet : nous sommes à la recherche d'un 2^{ème} groupe.

→ Monsieur Dominique MAES, adjoint aux travaux fait un point Travaux.

* Nettoyage de la Sauvagine suite aux inondations et à la tempête :

- coupe des arbres et branches tombées, broyage et mise en place des copeaux sur les massifs d'espaces verts
- réfection des 3 aires de jeux du parcours santé et trottoirs, mise en œuvre du GNT 0/31T et sable stabilisé

*** R.D.130 :**

- démolition de l'habitation (anciennement propriété de MME TALLE) par les Ets MEQUINION de Thérrouanne
- arrachage et broyage de la haie délimitant la pâture « Ségard »

*** Espace multigénérationnel :**

- Apport de terre végétale sur la zone
- Fin d'installation des jeux pour enfants et réalisation des tapis amortissant
- Réalisation des pavages à 90%

*** Nettoyage du terrain de football et aire stabilisé rue de la gare**

Suite aux inondations rendant impraticables les terrains de foot de Crecques, la municipalité a proposé aux dirigeants de l'E.S.M.R. de nettoyer les aires de jeux rue de la gare afin de permettre aux jeunes footballeurs de pouvoir pratiquer leur sport favori ! Les conditions ne sont pas optimales mais « ça dépanne »

*** Travaux à venir lors du prochain trimestre**

- **Curage des fossés** par l'équipe travaux de la C.A.P.S.O.
- **Réfection du city stade** suite aux dégradations (coût fourniture 1 800 euros H.T. + main d'œuvre). Ces travaux consisteront à remettre en état la structure à savoir le remplacement des 3 panneaux de basket des 4 « lisses métalliques » démontées et disparues et la repose de diverses attaches et boulonnerie
- **Pose de l'abri à vélo à l'école des tilleuls**
- **Renforcement des berges de la Lys** au niveau du pont de la sûre - travaux réalisés par les Ets MEQUINION
- **Espace multigénérationnel :**
 - Mise en place des plantations
 - Fin des pavages
 - Préparation des terrains avant engazonnement
- **Remise en état de clôture** au niveau de Crecques et pâtures « pour les moutons »

➔ Monsieur Sandy PAYEN, conseiller délégué à l'environnement et au développement durable :

Nous avons effectué un « Nettoyons Mametz ». Malheureusement il y a eu trop peu de participants. Le « Nettoyons les Hauts de France » aura lieu le 16 mars.

Des nichoirs à mésanges ont été offerts par les associations de chasse et de pêche. Ils seront montés par les élèves et seront disposés autour de la sauvagine.

Les plantations du parc multi générationnel en mars, la date reste à définir.

Le mercredi 21 février, Hélène, Catherine et moi-même allons à Outreau recevoir le prix (bouquet d'or) reçu par notre village au label des villes et villages fleuris.

DCM2024/1 - ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

DCM2024/2 - ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU DEPARTEMENT AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION SUR LES ENJEUX ECOLOGIQUES TERRITORIAUX

DCM2024/3 - AUTORISATION DU COMPTABLE POUR PROCEDER A UNE ECRITURE POUR INTEGRER EN INVESTISSEMENTS DES TRAVAUX EN REGIE EXECUTES EN 2022

DCM2024/4 - ACQUISITION D'UN EPANDEUR DE SEL ET ETABLISSEMENT D'UNE CONVENTION POUR LA PARTICIPATION D'UN AGRICULTEUR

DCM2024/5 - COMPTE RENDU DECISION DU MAIRE CONCERNANT LE TRANSFERT DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DCM2024/6 - RECONDUCTION DE L'AIDE AUX PRIMO-ACCEDANTS POUR L'ANNEE 2024